

Les bords de fleuve de nouvelles ambiances urbaines

Stéphanie Beauchêne
Maison du fleuve Rhône

Longtemps absentes des aménités urbaines, les rives sont désormais l'objet d'opérations de requalification. Les transformations de la façade fluviale urbaine sont contemporaines des discours de « réenchantement » du fleuve – réappropriation, redécouverte, revalorisation – du milieu.

En ayant recours à des terminologies différentes « Loire trame verte » à Orléans, « Rives de Loire » à Nantes », « Plan Garonne » à Bordeaux ou « Plan Bleu » dans l'agglomération lyonnaise, les agglomérations de confluence, d'estuaire ou simplement riveraine partagent la même ambition, celle de valoriser l'espace fluvial pour améliorer le cadre de vie urbain, et développer le tourisme sous les auspices d'une économie fluviale espérée.

En sa qualité d'espace public reconquis et de l'aménité de ses rives et paysages, le fleuve convie les urbains à l'habiter selon d'autres modes, lesquels conduisent à examiner de nouveaux usages.

Quel mode de riveraineté promouvoir pour que le fleuve redevienne un espace social à part entière ?



© Jacques Léone - Grand Lyon

Les berges en rive gauche du Rhône

Les quais et bas-ports aménagés au 19^e siècle pour protéger la ville des débordements du Rhône connaissent depuis peu une nouvelle destinée urbaine. Longtemps dévolue au stationnement des voitures, la rive gauche du Rhône s'embellit d'un réaménagement urbain inédit. Épousant la linéarité du Rhône, ses berges s'annoncent comme un parc fluvial urbain.

Au cœur de la ville, l'agencement des 5 km de linéaire - du Parc de la Tête d'Or à celui de Gerland - allie plusieurs fonctions : environnement fluvial, sports urbains, flânerie, contemplation, déambulation, cheminement piéton ou cycliste. Le cheminement constitué de neuf « ambiances » :

- *Le Bretillod et la lône*, au départ du Parc de la Tête d'Or, où l'écosystème fluvial est préservé. Des pontons permettent d'accéder aux petites îles lors des périodes d'étiage.
- *La rypisilve amont*, environnement typiquement fluvial faisant office de zone de transition entre le milieu fluvial et le milieu terrestre, déjà existante elle sera agrémentée de pontons et bande de déplacement.
- *Les rives habitées*, du pont Morand au pont Lafayette, aménagées en îles-jardins (graminées rustiques et arbres en bosquets).
- *La longue prairie*, du pont Wilson au pont Lafayette, 6 000 m² de prairie entre les bandes de circulation (piétons et cyclistes), faisant face aux péniches (restaurants, café-théâtre, pub, discothèque).
- *Les terrasses de la Guillotière*, du pont de la Guillotière au pont Wilson des gradins proposent un traitement théâtral de la perspective ville-fleuve. Un bras d'eau au pied des gradins, deux bowls de skate et un terrain multisports complète cette ambiance.
- *L'estacade nautique*, le long de la piscine du Rhône, une promenade sur pilotis en bois et métal vient doubler l'espace existant désormais réservé aux cyclistes.
- *Le port de l'Université*, espace de détente pour les citadins et les étudiants, mais aussi aire de débarquement pour les touristes en croisière fluviale sur le Rhône et la Saône.
- *La rypisilve aval*, au-delà du pont SNCF où une galerie botanique « les jardins du Rhône » présentera les multiples espèces végétales fluviales. Des pontons pour pêcheurs ou activités nautiques y seront installés.
- La liaison vers le parc de Gerland constituera un aménagement ultérieur.



© Jacques Léone - Grand Lyon

La composition de l'ensemble mêle :

- Un paysagement - 350 arbres en terre (35 essences différentes dont des féviers d'Amérique, ormes, aulnes, chênes), 23 000 m² d'espaces verts, une prairie de 6 000 m², une galerie botanique où une centaine d'espèces représentatives de la végétation du fleuve.
- Des linéarités : bandes cheminantes cycliste et piétonnière
- Des aires de sports : skate, roller, volley, badminton, foot, handball, pétanque mais aussi aire de jeux pour les enfants.
- Une mise en lumière spécifique.

Le fleuve mis en scène

Axe historique de développement de la ville, artère essentielle à la vie économique, la Saône fut aussi une scène incontournable de réjouissances et de célébrations. Les **Entrées Royales** – spectacles mettant en scène la venue de personnages illustres – furent pendant près de quatre siècles (1389-1701) – occasions d'organiser des fêtes officielles et populaires à la fois. Lors de l'Entrée Royale de François 1er en 1515, la Saône devint, pour la première fois, artère festive en accueillant une nef richement décorée, sur laquelle avaient embarqué le Roi et sa cour.

Mais encore, au moment de la **fête des Merveilles** (ou fête des Miracles) pendant laquelle les réjouissances - une procession religieuse combinée avec un tournoi de joutes et le sacrifice d'un taureau – investissaient la Saône et ses rives.

Or aujourd'hui, Lyon commence tout juste à retrouver le chemin des rives animées et des moments festifs depuis ses fleuves (à l'occasion de rares éditions de la fête des Lumières ou du défilé de la Biennale ou depuis l'aménagement des berges du Rhône). Le succès grandissant, en termes de fréquentation, du Pardon des Mariniers¹ (mai) ou de « Lyon River Festival »² augure, pourtant, d'une réelle dimension festive et ludique des fleuves et de leurs abords. Seule la rive gauche du Rhône résonne d'une **animation nocturne** avec à quais bars, boîtes de nuit et restaurants.

Tout le monde à bord

Si l'on connaît les bateaux mouches sur la Seine et le succès qu'ils rencontrent, on oublie, néanmoins, qu'ils ont été, à la fin du 19^e siècle (1860-1866), conçus et construits dans le quartier de la Mouche sur la île Félizac à Gerland. À la même époque, en 1862, une ligne de bateaux omnibus est exploitée pour desservir Lyon et quelques communes voisines. L'arrivée du chemin de fer mais aussi des tramways anéantira peu à peu ce mode transport urbain très prisé à l'époque.

De nos jours, le transport en commun sur la voie d'eau n'existe plus alors que se développe une activité de tourisme fluvial. Dans le périmètre métropolitain, deux compagnies développent pour l'une des circuits proposant des croisières de Lyon à Vienne ou Lyon Rochetaillée sur Saône et Trévoux, pour l'autre des excursions et transfert à la carte.

À l'occasion de la Biennale d'Art Contemporain, un système de **navette fluviale** offre de relier les différents sites d'exposition, via le Rhône. Les deux bateaux affrétés, d'une capacité de 100 passagers, affichent très vite complet, preuve de l'intérêt suscité par la combinaison déplacement et découverte de Lyon depuis les fleuves.

Et pourtant, il n'est pas encore donné aux lyonnais de pouvoir bénéficier d'une ligne régulière de bateau-bus³ leur permettant de relier quelques points du centre ville tout en déjouant les incontournables bouchons lyonnais.

¹ Fête des bateliers organisée par l'association « Les amis du lien », bateau chapelle amarré sur la Saône. La fête qui se déroule sur un week-end est l'occasion de « la rencontre des gens d'à terre et ceux d'à bord ». La fête est ouverte par une messe suivie de la bénédiction des bateaux, la journée se poursuit avec de nombreuses animations.

² Ce festival utilise un seuil né de l'aménagement du fleuve pour proposer des compétitions de kayak (freestyle, big air contest, river surfing, slalom), mais aussi des concerts gratuits, un village d'animation, un raid urbain, des randonnées et baptêmes en kayak. Le temps d'un week-end en juin Lyon devient « Hawaï sur Rhône ».

³ À la différence de Nantes où trois bateaux constituent désormais le réseau de transport public sur l'eau : « Navibus passeur », « Navibus Loire » et « Navibus Erdre ». « Navibus passeur » propose de traverser l'Erdre en deux minutes. 12 passagers et 4 vélos peuvent être embarqués entre Port Boyer et Petit-port. « Navibus Loire » permet de passer du nord au sud de l'agglomération et de relier le village de Trenemoult à Nantes en 10 minutes. Le bateau peut accueillir 95 passagers et 10 vélos. « Navibus Erdre » relie la Jonelière à la gare SNCF sud en 45 minutes. L'ensemble de ces navettes fluviales sont accessibles avec les titres de transport en commun du réseau TAN (transport de l'Agglomération Nantaise).

Ces fleuves peuplés

En ces lieux d'intenses activités professionnelles se côtoyaient autrefois les embarcations des pêcheurs professionnels, les « plattes » (bateau lavoir), les moulins flottants et à leurs côtés, les bacs pendulaires ou à traîlle, pour traverser le fleuve.

Lieux de **pratiques récréatives**, notamment la baignade, dans les îles ou depuis des bèches⁴ ou des établissements de bain⁵, le Rhône et la Saône sont alors très prisés. Dans les années 30, les rives de la Saône sont décrites comme une succession de bassins de natation. La traversée à la nage en certains points du Rhône est souvent évoquée comme un rituel de passage par lequel passait l'enfant, site d'initiation par la confrontation physique.

Celle-là même qui s'accomplissait à l'occasion des tournois de joutes⁶ – combat nautique où s'affrontent deux équipes campées chacune sur un bateau. Aux joutes d'apparat organisées pour les Entrées Royales ont succédé, à partir du 19^e siècle, des joutes populaires se déroulant à l'occasion des vogues.

Après avoir connu une perte d'audience, **la joute** constitue de nouveau un sport séduisant des adeptes de tout âge ou les tournois, aux côtés d'autres manifestations sportives nautiques, rassemblent désormais un large public. Dans l'agglomération, les joutes se pratiquent sur plusieurs bassins (Mulatière, Vernaison, Givors ou Ternay) mais demeurent encore confidentielles pour les non pratiquants.

La pratique d'une activité de pêche professionnelle en plein cœur de l'agglomération ou sur le réservoir du Grand Large (situé au nord de l'agglomération) a dû être suspendu par arrêté préfectoral⁷ à la suite d'un relevé indiquant la présence de PCB (polychlorobiphényles) et de dioxine à des taux rendant impropre la consommation de poissons du Rhône.

Force est de constater que le fleuve n'est pas encore un espace où un ensemble d'activités et de pratiques nautiques seraient en mesure de s'épanouir. Plaisance individuelle, canoë-kayak, voile, aviron reste confronter à une carence des conditions d'accueil : appontement, rampe de mise à l'eau ou local de stockage pour les clubs de sport.

De nos jours, le fleuve n'est donc peuplé qu'épisodiquement lors de manifestations sportives se déroulant au cœur de l'agglomération : la traversée de Lyon en aviron (1^{er} mai), la traversée de Lyon en planche à voile et optimiste (septembre), la traversée de Lyon en nage palmée (dernier dimanche de janvier).

Désapprise et occultée pendant quelques décennies, cette dimension séduisante mériterait, maintenant que les conditions sont réunies, d'être ravivée selon des modes contemporains.

⁴ Petit bateau recouvert d'une bâche à partir duquel on descendait dans le fleuve par une échelle. Utilisées principalement par les femmes car les bèches les préservaient des regards extérieurs.

⁵ Structure implantée sur l'eau formant piscine donnant directement dans le lit du fleuve

⁶ L'un des jeux nautiques les plus anciens, pratiqué depuis l'Antiquité. La reconnaissance de la joute comme pratique sportive à part entière a eu lieu à l'occasion des premiers championnats organisés en 1901 au Parc de la Tête d'Or.

⁷ L'arrêté du 22 septembre 2006 fixe le périmètre d'interdiction de consommation des poissons du Rhône au secteur compris de la confluence des canaux de Miribel et Jonage à la confluence Rhône-Saône.

La reconquête des bords de fleuve : un mouvement généralisé

La reconquête urbaine du fleuve conjugue les volontés de réappropriation, de développement de nouveaux usages, de continuité ville-fleuve, d'intégration de la composante environnementale, de restauration des façades sur quais, de création de parcs riverains. Désormais, le fleuve s'invite au cœur des dynamiques métropolitaines.

- À **Orléans**, le projet « Loire trame verte et bleue » (2002) ambitionne de remettre la Loire au cœur de la ville en faisant revivre les quais et les rives par des opérations de valorisation des quais et la réalisation d'un parc reliant les deux rives
- La Communauté urbaine de **Nantes-Métropole** a inscrit la reconquête de la Loire comme un projet majeur et un grand dessein dans le cadre de son projet « Nantes 2005 ». À vocation métropolitaine, l'objectif de la démarche à visée fédérative « Rives de la Loire » est d'être un cadre de référence pour les 10 000 hectares de territoires riverains et 100 km de rives dans l'agglomération.
- À **Bordeaux**, « le Plan Garonne » (juin 2000) est un schéma d'orientation pour la reconquête des territoires fluviaux sur la période 2000-2006 : halte nautique, réalisation de cheminements, continuité paysagère, accessibilité, mise en lumière en constituent les opérations. L'un des projets phares est celui de la reconquête des quais de Bordeaux en rive gauche (4,5 km de long) comprenant l'implantation du tramway en bordure de quais et le réaménagement de l'espace portuaire.

La métropole lyonnaise s'invente une urbanité fluviale

- Le **Grand Lyon** en se dotant d'un Plan Bleu en 1991 a initié le mouvement des retrouvailles avec le Rhône, puis la Saône. Depuis des réalisations signifient concrètement l'identité fluviale de la métropole. En réinvestissant les berges (notamment celle du Rhône), l'agglomération a créé de nouveaux espaces : quartiers (Cité Internationale, Lyon Confluence, Carré de Soie), parcs urbains (Grand Parc de Miribel Jonage, Gerland, Feysine, Demonchy) et espaces publics (rive gauche du Rhône, Anneau Bleu).
- **Givors** a inscrit le rétablissement de la continuité ville-fleuve dans son projet de ville 2000-2010. Le programme qui comptabilise une trentaine de projets (publics et privés) parmi lesquels certains s'inscrivent physiquement sur le front de fleuve : la création d'une halte fluviale (21 anneaux pour la plaisance individuelle) et la construction d'une co-propriété sur la Place la Liberté. À ces réalisations viennent se joindre le réaménagement de la Maison du fleuve Rhône⁸, le parcours d'interprétation du patrimoine (cinq panneaux sur le lien entre Givors et le fleuve) et en projet la réorganisation de la Place de la Liberté.

Les berges du Rhône annoncent l'ambiance urbaine de la métropole fluviale du 21^{ème} siècle. Celle-ci par une réappropriation de ses espaces fluviaux entend signifier la polysémie de ces nouveaux lieux urbains où devront se combiner esthétique des aménagements, animations des espaces publics, insertion du végétal dans l'univers urbain ; nouveaux espaces d'accueil des événements et manifestations.

L'ensemble de ces réalisations constitue le premier geste significatif d'une reconnaissance des valeurs urbaines des fleuves, demain peut-être le second geste s'attachera à une appropriation physique du fleuve.

⁸ Le bâtiment comprend de salles d'expositions permanente et temporaire, salle de conférence de 100 places, un belvédère sur le Rhône, des salles de réunion, un service de documentation, des ateliers pédagogiques, un Office de Tourisme thématique fleuve.